

Antoinette, 90 ans, doit une fière chandelle à sa téléassistance Secourue grâce à son bip

Publié le samedi 15 octobre 2011 à 10H00 - Vu 117 fois

A 90 ans, Antoinette a été victime d'une chute sévère, mais en appuyant tout de suite sur sa téléalarme, elle a pu être rapidement secourue.

ANTOINETTE DE BROSSARD vit dans une de ces maisons en bois de la Cité des cheminots.

90 printemps, la dame ne fait pas son âge. Le visage doux, l'élocution alerte. Pourtant, il y a quelques mois les chutes se sont répétées.

« Je suis tombée à Leclerc au niveau de la grande porte qui tourne. Un soir, j'ai fait encore une chute en allant éteindre la télé », explique-t-elle.

Ce jour-là, elle a réussi à ramper jusqu'au téléphone pour joindre sa fille qui habite en région parisienne. « Elle m'appelle tous les soirs. »

Au centre hospitalier, on lui conseille néanmoins de voir une assistante sociale ; Antoinette vit seule depuis la disparition de son mari il y a sept ans.

Elle finit alors par rencontrer Claire Ledoux, responsable de la téléalarme au sein de la direction des solidarités de la Ville, qui lui conseille de prendre un abonnement pour pouvoir donner l'alerte en cas de problème.

« Je n'y avais jamais songée, car je suis encore assez active. Je vais dans le jardin avec mon téléphone portable. »

La formule sera heureuse cependant, car quelques jours seulement après avoir été équipée du système de téléassistance, elle tombe et sa tête heurte une petite table. Elle saigne abondamment. Elle appuie sur le bouton de l'appareil qu'elle garde autour du cou. Et rapidement, sa voisine arrive pour lui porter assistance.

« En fait, dès que la personne déclenche l'alarme, notre plateforme située dans les Ardennes passe un coup de téléphone pour voir ce qui se passe, l'appel est automatiquement pris par un appareil situé dans la maison au bout de deux sonneries, qui permet d'échanger avec l'abonné sans qu'il ait à bouger. Et si besoin, la plateforme prévient le premier contact désigné par cet abonné, puis le second et enfin les secours si personne ne répond », explique Anaïs Manscourt, délégué de l'Aisne de la société Assystel.

Ce samedi-là, Antoinette a ainsi pu expliquer qu'elle était blessée et ses deux contacts sont intervenus, la conduisant au centre hospitalier.

En tant que deux centième abonnée, notre Laonnoise a eu droit en outre à un bouquet de fleurs et six mois d'abonnement gratuits, le coût étant de 12,74 euros par mois.

« A notre niveau, nous gérons 120 téléalarmes sur Laon, on réalise un suivi pour voir si tout se passe bien », indique Claire Ledoux.

La ville propose un remboursement partiel ou total de l'abonnement en fonction des revenus. Les bénéficiaires de l'allocation personnes âgées peuvent encore avoir une aide au financement.

Et en tant que service à la personne, la téléassistance permet encore une déduction d'impôt à hauteur de 50 %.

Yann LE BLÉVEC



Antoinette De Brossard a pu donner l'alerte grâce au système de téléalarme.